



L'ASSOCIATION DES EMS DE LANCY

L'Association des EMS de Lancy est une institution sans but lucratif, au sens des articles 60 et suivants du Code Civil, reconnue d'intérêt public et inscrite au Registre du Commerce. Son siège est situé au 3, chemin des Mouilles, au Petit-Lancy.

Elle assure l'exploitation de deux établissements médico-sociaux (EMS), La Vendée et Les Mouilles, situés dans la commune de Lancy. L'EMS « La Vendée », ouvert le 1er octobre 1991, dispose de 65 chambres individuelles et l'EMS « Les Mouilles », ouvert le 1er mars 2010, dispose de 78 chambres individuelles. Depuis cette année, elle est habilitée à gérer l'Unité d'accueil temporaire de répit (UATR) au sein de l'Adret et est également reconnue comme une organisation de soins à domicile (OSAD).

La mission de l'Association consiste à :

- accueillir des personnes en âge avancé dont l'état de santé, physique, psychique et/ou mentale, nécessite des aides et des soins ;
- les soigner, les accompagner, sans distinction d'origine, de nationalité, de religion ou d'option philosophique ;
- leur offrir un hébergement adapté ainsi qu'un accompagnement personnalisé, en partenariat avec leurs proches, et ceci dans toutes les activités de la vie quotidienne.

L'Association attache également une importance particulière à sa participation auprès de la collectivité communale et du quartier. Depuis plusieurs années, elle défend des rencontres intergénérationnelles au sein de ses structures.

Elle s'est engagée à respecter la Charte éthique, élaborée par la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS), qui assure des principes et la reconnaissance de valeurs communes entre tous les partenaires concernés.

Un contrat de prestations est signé avec l'Etat, dans le cadre de la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF) du 31 mai 2006, ceci afin de déterminer les objectifs et les obligations convenus ainsi que le montant des subventions.

Parallèlement, elle se doit d'appliquer diverses directives cantonales qui concernent le milieu des EMS, émises par les départements cantonaux en charge de la santé et des affaires sociales.

Soucieuse du bon niveau de son organisation et de ses prestations dévouées à ses bénéficiaires, l'Association des EMS de Lancy a instauré un Système de Management de la Qualité (SMQ) qui lui permet d'avoir les outils d'évaluation réguliers du résultat de ses diverses activités.

Laurent Beausoleil
Directeur général
Portable : 076 679 80 95
www.emslancy.ch